

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-1699/SG/FP constatant l'avancement d'échelon du personnel du cadre territorial au titre de l'année 1969 .

n° 69-1699/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
24 novembre 1969

Numéro JO
n° 25 du 09/12/1969

Date du numéro
9 décembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, pour compter du 1er janvier 1969, l'avancement au deuxième échelon de M. Saïd Djama Hourri, ouvrier de 3e classe, 1er échelon, du cadre territorial de l'Imprimerie administrative, en service à l'Imprimerie administrative (Ministère des Finances et du Plan).